



## **Synthèse des entretiens bilatéraux du 30 avril 2009**

### **Conclusions sur la faisabilité du transfert des bonnes pratiques**

---

#### **Région importatrice : Italie, Brescia**

Bonne(s) pratique(s) envisagée(s) pour un transfert - Région(s) exportatrice(s) :  
- Ferme de Villefavard – France, Limousin

---

#### **A/ la région importatrice**

La région de Brescia conjugue activités agricoles et industrielles. Il y subsiste des activités artisanales et traditionnelles que les acteurs locaux souhaiteraient valoriser en les faisant directement participer à l'économie locale ce qui est peu le cas aujourd'hui.

C'est pour ceci que l'exemple Limousin intéresse les représentants de Brescia. Ceux-ci voient en effet dans le Limousin une région qui a une forte culture de la porcelaine et qui parvient à faire de cette tradition un véritable atout économique. L'artisanat, l'art et la culture participent aussi à l'image de la région.

Deux choses sont à distinguer par rapport à l'opération de Villefavard :

- D'une part le contexte général Limousin qui répond en effet à cette perception qu'ont les acteurs de Brescia
- D'autre part le projet de la Ferme de Villefavard qui est très précis et qui ne participe encore que peu à une réelle dynamique régionale ou à l'image de la région.

#### **B/ la (les) bonne(s) pratique(s)**

Pour des raisons historiques et familiales, Jérôme Kaltenbach, chef d'orchestre de renom, a été à l'origine de l'implantation d'un centre culturel d'excellence (d'abord axé sur la musique classique) dans un tout petit village de Haute Vienne. Ce centre, à l'acoustique exceptionnelle, est reconnu par de nombreux musiciens et artistes qui viennent y travailler (par exemple en résidence) ou y enregistrer des œuvres variées. Des spectacles sont aussi proposés et une activité 'séminaire' se développe progressivement.

La bonne pratique est due en grande partie à la volonté de Monsieur Kaltenbach et de son épouse qui ont porté le projet tant en terme de contenu et de contacts que d'organisation ou de finance.

#### **C/ Adéquation entre bonne(s) pratique(s) identifiée(s) et contexte local**

Si la bonne pratique intéresse Brescia, un transfert de cette bonne pratique du Limousin vers une autre région semble difficile étant donné le fait que beaucoup d'éléments reposent directement sur l'initiateur du projet et son épouse. Un transfert semble difficile sans volonté forte d'un individu, d'une communauté ou d'un personnage politique. A ce stade, Brescia ne présente pas ces caractéristiques. Le transfert semble par conséquent difficilement faisable. De plus, les représentants de Brescia semblent plus intéressés par la construction d'une identité territoriale et d'une image à commercialiser autour de savoir-faire et de culture que par la mise en œuvre d'un projet du type de celui de la Ferme de Villefavard dont le côté 'excellence' ne correspond pas aux attentes des italiens. Ceux-ci semblent plus enclins à

envisager un projet culturel de niveau habituel, c'est-à-dire en travaillant avec des jeunes étudiants, un conservatoire régional... Villefavard ne répond pas à la même ambition.

### **D/ Autres remarques suite aux entretiens**

L'échange entre les représentants des deux régions a permis de soulever plusieurs questions de développement :

- Comment un village de taille aussi modeste que Villefavard peut-il avoir une envergure aussi importante sur un sujet aussi précis ?
- Comment peut-on développer un marketing territorial à partir de la volonté de quelques individus de la région ?
- Comment, à partir d'un projet individuel, peut-on faire du développement économique régional ?

Ces aspects pourraient faire l'objet de réflexions approfondies dans le cadre de groupes de travail thématiques. En effet, plusieurs bonnes pratiques identifiées posent des questions similaires (ce sont d'ailleurs souvent celles pour lesquelles un débat a été soulevé quant à leur dimension régionale). Etudier ces bonnes pratiques à la lumière de ces questions (et d'autres, complémentaires, qui restent à définir) pourrait permettre de mieux valoriser ces projets en terme de retombées (économiques) régionales.